

attaques de nos ennemis. « Il appartient à l'autorité romaine seule » dit l'acte 2, 39 Vict. chap. 18, sect. 1, « de désigner dans le cimetière la place où chaque individu de cette croyance après son décès sera inhumé ; et si la personne décédée ne peut être inhumée d'après les règles de la loi canonique, selon le jugement de l'Ordinaire, dans la terre consacrée par les prières liturgiques de cette religion, elle recevra la sépulture civile dans un terrain réservé à cet effet attenant à un cimetière. »

(A suivre)

LEGENDE FORESTIERE DE L'ORLEANAIS

Le violoneux de Chaingy

Dans les dernières années du premier Empire, vivait seul, depuis plus de soixante-quinze ans, dans une chaumière isolée, sur la lisière du bois de Goumast, un brave bûcheron dont ceux qui l'ont connu faisaient le portrait suivant : grand, maigre, ayant l'air doux et rêveur, taciturne à décourager les questionneurs les plus importuns. Il n'avait jamais été marié ; tout le pays l'appelait le *violoneux du diable*.

Il y avait, alors, de l'autre côté de la forêt de Goumast un vieux castel qui, depuis longtemps déjà, n'existe plus... que sur la carte de l'état-major. On allait à s'amuser au *château de Monpiveau*, et, parfois, certains jours d'automne, on mandait le violoneux de Chaingy pour faire danser, après souper, les nobles châtelains et leurs invités. Un soir, le bal dura plus longtemps que d'habitude, et minuit avait sonné à l'horloge du manoir quand le ménétrier, bien réconforté avec les restes du dernier repas, et que quelques verres de bon vin avaient rendus invulnérable à la fraîcheur du bois, s'engagea, insouciant, son violon sur le dos, dans les sentiers qui devaient le ramener chez lui, et qu'il connaissait si bien. Cependant (il l'a raconté lui-même dans quelques occasions solennelles,) il avait à peine fait trois cents pas sous les sombres taillis, qu'il s'arrête inquiet : des bruits inconnus frappent son oreille ; les bois sont remplis de rumeur confuses ; à travers les vieux chênes courent des voix indécises, des appels lointains ; et au dessus, dans l'air, il y a comme des battements d'ailes ; les cordes du violon résonnent d'elles-mêmes, par moment, comme si elles étaient frocées par quelqu'un ou quelque chose qui demourait invisibles ; la